

## Communiqué de presse

### **La CGEM participera activement à la gouvernance et aux travaux de la Chambre des Conseillers**

**Vendredi 30 octobre 2015** - A l'issue de la séance plénière de la Chambre des Conseillers consacrée à la désignation des membres de son Bureau et des groupes parlementaires qui la composent, ainsi qu'au vote des Présidents de Commissions permanentes, la CGEM participera activement à la gouvernance et aux travaux des commissions de la Chambre.

Résolue à apporter une contribution active à la vie législative du Royaume du Maroc et à faire entendre la voix de l'entreprise marocaine au sein du Parlement, la CGEM a le plaisir d'annoncer à l'opinion publique et à ses 88 000 membres qu'elle disposera :

1. D'un groupe parlementaire,
2. D'une Vice-Présidence de la Chambre des Conseillers
3. D'une présidence de commission à la Chambre des

Conseillers.

C'est M. Abdelilah Hifdi qui assurera la Présidence du groupe Parlementaire, tandis que Mme Neila Tazi représentera la CGEM en tant que Vice-Présidente de la Chambre. M.Larbi Laraichi assurera la Présidence de la commission des Secteurs Productifs et de l'Agriculture.

La CGEM se félicite pour les résultats probants obtenus qui sont le fruit de son engagement équilibré et de sa neutralité partisane qui a prévalu tout au long de ce processus électoral.

Le groupe Parlementaire de la CGEM, comprenant 8 Conseillers, tous SAP est constitué des personnes suivantes : Abdelilah Hifdi, Neila Tazi, Abdelhamid Souiri, Youssef Mouhyi, Larbi Laraichi, Abdelkrim Mehdi, Omar Moro et Yassine Rhanmouni .

La CGEM salue l'esprit de concertation qui a prévalu lors des discussions concernant l'organisation interne de la Chambre des Conseillers et adresse ses félicitations aux représentants des partis politiques ainsi que ceux des syndicats et des organisations professionnelles et des collectivités territoriales, qui par les responsabilités qu'ils occupent seront amenés à contribuer au fonctionnement et à l'efficacité du travail de la Chambre.

La CGEM tient à rappeler, par ailleurs, qu'elle travaillera avec l'ensemble des composantes de la Chambre des Conseillers, dans l'objectif de défendre le développement

de l'entreprise marocaine, conformément à la ligne de conduite que la Confédération s'est fixée.